



FORMATION RPS POUR LE CSE : REPÉRER LES RISQUES ET AGIR

Dernière mise à jour le 25/09/2026.

OBJECTIF

Contribuer à la prévention des risques psychosociaux en repérant les facteurs de risques et les signaux d'alerte, en recueillant les remontées des salariés et en mobilisant les moyens d'action du CSE.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Identifier les facteurs de risques psychosociaux dans une situation de travail.
- Distinguer les signaux d'alerte et les faits utiles à transmettre.
- Recueillir la parole d'un salarié avec une posture d'écoute adaptée.
- Proposer une démarche d'action mobilisant les interlocuteurs et les moyens du CSE.

PUBLIC CONCERNÉ

Membres titulaires et suppléants du CSE, membres de la CSSCT.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Sur inscription ou demande de devis, réalisation sous 2 à 4 semaines.

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Formation individuelle ou en groupe dans vos locaux ou à distance en visio-conférence.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap, merci de bien vouloir nous contacter au préalable afin que nous puissions définir ensemble les modalités nous permettant de vous former dans les meilleures conditions.

Tarif

NOUS CONSULTER

Réf.

PRO-000467

Contact

0750031226
contact@formaestro.fr
www.formaestro.fr / www.formaestro-prevention.fr

PRÉ-REQUIS

- Aucun

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Alternance d'apports théoriques, d'exercices pratiques et de mises en situation concrètes. Cas pratiques et échanges d'expériences entre participants. Supports pédagogiques fiches pratiques, quiz interactifs, auto-évaluations.



Niveau

Sans niveau de qualification



Modalité

Présentiel



Effectif par session

1 mini > 10 maxi



Durée

7 heures / 1 jour(s)



PROGRAMME

Comprendre les risques psychosociaux

- Distinguer les facteurs de risques, leurs manifestations et leurs conséquences.
- Situer le stress, les violences internes et externes, le harcèlement et l'épuisement professionnel.
- Repérer les liens entre organisation du travail, relations professionnelles et santé.
- Identifier les responsabilités de l'employeur et le rôle des élus dans la prévention.

Repérer les situations à risque

- Identifier les facteurs liés à la charge de travail, à l'autonomie, aux exigences émotionnelles et aux relations professionnelles.
- Repérer les signaux individuels et collectifs : changements de comportement, tensions, absentéisme ou désengagement.
- Distinguer les faits observables, les ressentis et les interprétations.
- Croiser les remontées des salariés avec les informations accessibles au CSE.

Accueillir la parole d'un salarié

- Conduire un premier échange fondé sur l'écoute, le questionnement et la reformulation.
- Recueillir les éléments utiles sans poser de diagnostic ni qualifier précipitamment les faits.
- Clarifier les limites de son rôle et les précautions de confidentialité.
- Orienter vers les interlocuteurs adaptés et repérer les situations nécessitant une réaction rapide.

Mobiliser les moyens d'action du CSE

- Identifier les acteurs internes et externes à solliciter selon la situation.
- Choisir les démarches adaptées : échange avec l'employeur, remontée en réunion, inspection ou alerte selon les conditions applicables.
- Contribuer à la prise en compte des RPS dans le DUERP et les actions de prévention.
- Formuler des propositions portant sur le travail et organiser le suivi des réponses apportées.

INTERVENANT(S)	ÉVALUATION	ATTRIBUTION FINALE
Formateur consultant spécialisé dans la prévention des risques psychosociaux et les missions du CSE.	En amont : fiche de positionnement recueillant attentes, problématiques, besoins et auto-positionnement, avec QCM diagnostique si nécessaire. En fin de formation : évaluation des compétences visées par le formateur, à partir des exercices et mises en situation, selon les niveaux « Acquis », « En cours d'acquisition » ou « Non acquis ».	Attestation des acquis / Certificat de Réalisation